

## INSTITUTIONS : la région Centre débloque plus de 16 millions d'euros pour soutenir les entreprises

Pour aider les entreprises à faire face aux conséquences de la crise, toutes les régions de France participent au Fonds national de solidarité, dédié aux très petites entreprises et aux travailleurs indépendants. Ce fonds permet de verser une aide d'urgence de 1 500 euros aux sociétés en difficulté. Dans ce cadre, la [REGION CENTRE-VAL DE LOIRE](#) / T : 08.20.20.76.88 participe à hauteur de 16,4 millions d'euros pour les mois de mars et avril. "Nous veillerons à ce que les entreprises en grande difficulté, entreprises de moins de 10 salariés et non éligibles à un prêt garanti par l'État, puissent percevoir une aide supplémentaire de 2 000 euros pour les mois de mars et avril", assure l'institution régionale, citée par France 3.